

Master 1 FC – applications n°5

L'entreprise TOURTELLE

L'entreprise de monsieur TOURTELLE a été créée le 1^{er} janvier N. Son activité est la fabrication artisanale et la vente de chemises fantaisies. Au 31 décembre N+2, la balance arrondie à l'euro le plus proche par soldes avant inventaire se présente ainsi :

Compte	Solde
101	-32 300
106	-500
151	-300
164	?
201	520
211	2 157
213	6 400
215	17 780
2182	5 860
2183	2 400
275	320
2801	-208
2813	-640
2815	?
28182	-2 930
28183	-720
311	3 768
326	468

Compte	Solde
355	6 241
3955	-131
401	-4 744
403	-1 510
4096	142
411	8 339
413	580
416	?
4196	-372
44551	-119
491	?
503	403
512	576
53	294
5903	-58
601	67 962
6026	3 160
606	2 500

Compte	Solde
6091	-1 163
616	1 200
622	5 022
623	1 242
624	6 775
626	3 200
635	9 435
641	10 172
644	18 000
645	14 184
661	1 403
671	175
678	520
701	?
708	-119
7091	1 536
764	-109
TOTAL	0

Les constatations suivantes sont faites à l'inventaire du 31 décembre N+2 :

a°) Au 1er janvier N, le poste I.T.M.O.I. comprenait trois machines :

Machines	Valeurs brutes
M1	5 000
M2	2 800
M3	4 600

Le 29 juin N+2, la machine M3 a été cédée pour un prix de 2 420 € HT. Madame TOURTELLE, s'occupant des enregistrements comptables, a débité le compte 512 et crédité le compte 215 pour le montant HT et le compte 44571. Le 30 juin N+2, Monsieur TOURTELLE a acheté une machine M4 pour 7 800 € H.T. Les machines sont toutes amorties en mode linéaire sur une durée d'utilisation de 5 ans. Leur valeur résiduelle est nulle. Depuis la création de l'entreprise, il n'y a pas d'autres investissements.

b°) La provision pour risques de 300 € constituée l'exerce précédent, devait couvrir les frais d'un procès à l'issue incertaine. L'entreprise a été condamnée à verser la somme de 270 €, enregistrée dans le compte 678.

c°) L'état des créances douteuses se présente ainsi :

Clients	créances TTC	Provisions au 31/12/N+1	Encaissements en N+2	Observations
CYRIL	1 913,60	800	777,40	Totalement irrécouvrable
DANIEL	2 870,40	900	239,20	Perte probable sur le solde 70%
ANDRE	1 913,60			Dépréciation probable de 35 %
PAUL	2 332,20			Récupération probable 80 %
ARSENE	2 392,00			Perte probable 40 %

d°) Renseignement sur les valeurs mobilières de placement :

Titres	Quantités	P.U. d'achat	Cours moyens en décembre N+2
A	10	16	19
B	4	28,50	21
C	3	43	29

e°) L'entreprise a contracté le 29 mars N+1, un prêt de 7 000 € remboursable en 7 ans par fractions égales de 1 000 € à échéance du 1^{er} avril ; le taux d'intérêt est de 8 % l'an.

f°) Une prime d'assurance de 660 € a été payée le 18 novembre N+2, couvrant la période du 1^{er} novembre N+2 au 31 octobre N+3.

g°) Le stock de fournitures de bureau s'élève à 141 €.

h°) Consommations probables depuis la dernière facturation : 65 € HT de communications téléphoniques et 55 € HT d'électricité.

i°) Le 27 décembre N+2, une facture a été comptabilisée, la livraison de matières premières 119 € HT n'a pas été réceptionnée au 31 décembre.

j°) Un fournisseur doit accorder une remise de 41 € HT, l'avoir n'est pas reçu au 31 décembre.

k°) L'inventaire fait ressortir un stock de matière première de 4 913 €, dont un lot est déprécié de 84 €, des produits finis de 8 461 € et des emballages commerciaux de 537 €.

TRAVAIL

Terminer la balance au 31/12/N+2 avant inventaire.

Comptabiliser les écritures d'inventaire.

Dresser le bilan, le compte de résultat et les différents tableaux de l'annexe (tableau des immobilisations, des amortissements et des provisions).